

Juillet
2014

N° 1



LE CINQUATIEN

Informations municipales

www.ville-cinqueux.fr

Edito du Maire:



Voici maintenant trois mois que votre nouvelle équipe municipale est en place. Nous avons débuté ce mandat par le vote du budget 2014. C'est une excellente façon de prendre connaissance de l'état

des finances de la commune.

Nos besoins d'investissement sont nombreux, le tout est de mettre en face un financement. Sur ce plan, nous ne pouvons plus guère emprunter. L'en-cours total de notre dette s'élève à 1 264 428 euros, ce qui représente un endettement relativement important !

Tous ces emprunts ne seront soldés qu'en 2030. D'ici là, l'impact de leur remboursement restera constant sur notre budget !

D'autre part, notre capacité d'autofinancement (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) va diminuer en raison de la baisse annoncée des dotations d'état ainsi que des nouvelles charges qui vont peser sur nous comme par exemple les nouveaux rythmes scolaires.

Je pense qu'il est essentiel que la commune puisse trouver de nouvelles recettes afin d'avoir dans l'avenir une bonne marge de manœuvre financière.

Contrairement aux allégations de certains, l'augmentation des taxes n'est pas la voie que nous avons retenue, et les taux communaux ont été reconduits à l'identique.

Une solution envisageable serait la création de quelques logements communaux. Nous étudions la possibilité de faire un regroupement des professionnels de santé, à l'arrière du parking des Eraines ; l'étage pourrait être consacré à cet investissement financé en partie par notre fond de roulement.

Nous ne manquerons pas de vous faire part de l'évolution de ce projet lors de nos prochains bulletins.

Dans l'immédiat, nous allons engager des travaux d'extension de la salle Maurice Guerlin. Un projet de dimension plus modeste et réaliste que ce qu'avait prévu la mandature précédente mais qui a l'avantage d'être en ligne par rapport à nos capacités financières. Ainsi une nouvelle cuisine devra remplacer l'ancienne vétuste. Celle-ci sera transformée en espace réservé aux associations.

Le Conseil Municipal et moi-même avons à cœur de développer harmonieusement notre village. De le rendre attractif, agréable à vivre, tout en conservant ce cadre de vie qui nous est cher et que beaucoup nous envient.

Nous vous remercions à nouveau pour la confiance que vous nous avez accordée et vous souhaitons une agréable saison estivale.

Le Maire,
Philippe BARBILLON

Organigramme de votre nouvelle équipe municipale : les adjoints et leurs délégations

(le tableau des commissions communales fera l'objet d'un article dans le prochain Cinquatién).



**M. Marc
TEINTURIER**
1^{er} Adjoint



M. Philippe POUDE
2^{ème} Adjoint



**M. Jean-Loup
ARCHAMBEAUD**
3^{ème} Adjoint



**Mme Audrey
JEHANNE**
4^{ème} Adjoint



Mme Yvelise BACOT
5^{ème} Adjoint

| | | | | |
|--|----------------------|---|--|---|
| Finances, Juridique, Contrôle Gestion, Audit, Impôts. | Services Techniques. | Développement durable, Urbanisme, Grands Projets, Environnement, Cimetière, SCOT et PLU. | Communication, NTIC, Associations, Sports. | Ecole, Enfance-Jeunesse, Bibliothèque, Événementiel. |
|--|----------------------|---|--|---|

Finances communales :

Dans une commune il y a deux budgets distincts.

Le budget principal qui se partage en deux sections : fonctionnement et investissement

Le budget d'assainissement qui se partage en deux sections : exploitation et investissement

Les deux budgets primitifs 2014, votés en avril, sont sains et n'ont pas nécessité une augmentation des taxes communales dont les taux sont donc inchangés.

La clôture des comptes 2013 dégage des excédents qui sont reversés au budget principal de fonctionnement pour 849 713 euros et à celui d'investissement pour 43 271 euros.

Ces montants importants proviennent essentiellement du fait que la municipalité précédente a eu recours à l'emprunt plutôt qu'à l'autofinancement. Cela a l'inconvénient d'alourdir nos frais financiers.

| BUDGET PRIMITIF 2014 | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|----------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Votées au B.P. 2014 | 1 683 297 | 833 584 | 844 077 | 929 254 |
| Restes à Réaliser | 0 | 0 | 181 196 | 52 748 |
| Reports de 2013 | 0 | 849 713 | 0 | 43 371 |
| TOTAL | 1 683 297 | 1 683 297 | 1 025 273 | 1 025 273 |

Le budget principal s'élève donc à 2 708 570 euros.

Un critère important dans la finance communale est la détermination de la capacité annuelle d'autofinancement qui est la différence entre le montant des recettes propres de la commune sur une année et le montant des dépenses de fonctionnement de ladite année.

C'est ce chiffre qu'il conviendrait d'augmenter par de nouvelles recettes afin de pouvoir investir dans l'avenir.

Voici la liste des principaux investissements prévus en 2014/2015 :

- ◆ Agrandissement de la salle polyvalente
- ◆ Sauvegarde du mur de la chapelle de l'église
- ◆ Etude de la maison médicale
- ◆ Actualisation du dossier de l'assainissement de la rue de Liancourt

Budget du CCAS :

Il peut être considéré comme une annexe du budget principal. **Pour 2014 ce budget primitif s'élève à 18 800 euros.**

Budget d'assainissement :

| BUDGET PRIMITIF 2014 ASSAINISSE- | Exploitation | | INVESTISSEMENT | |
|----------------------------------|---------------|---------------|----------------|----------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Votées au B.P. 2014 | 65 029 | 30 789 | 489 039 | 128 830 |
| Restes à Réaliser | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Reports de 2013 | 0 | 34 240 | 0 | 360 290 |
| TOTAL | 65 029 | 65 029 | 489 039 | 489 039 |

Le budget d'assainissement s'élève donc à 554 068 euros.

Aucun travail n'ayant été engagé en 2013, ce budget 2014 est sensiblement identique à celui des années précédentes.

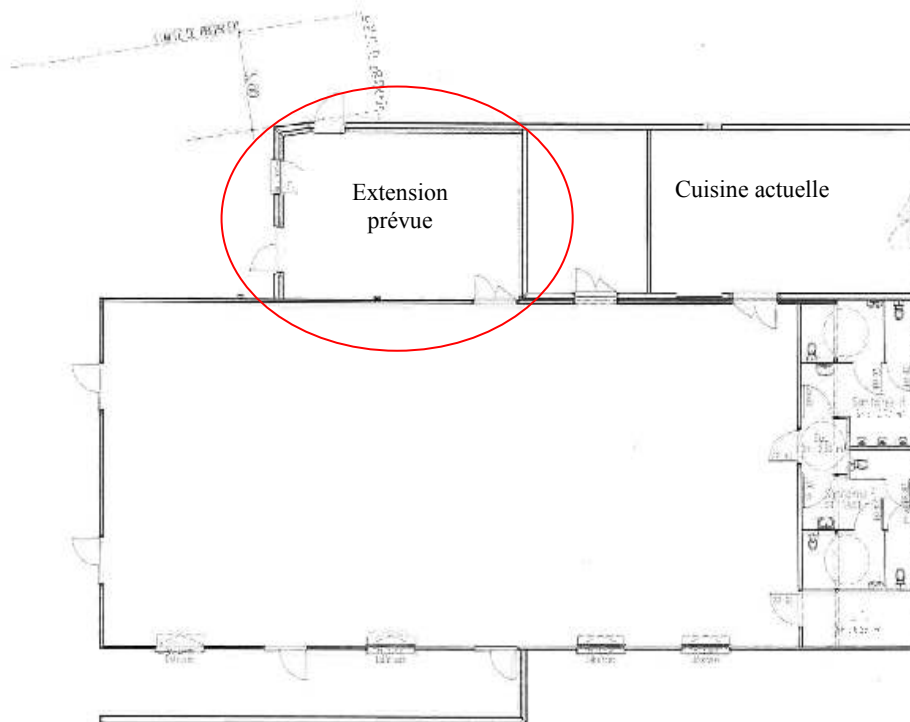
Les dépenses 2014/2018 porteront certes sur l'entretien des conduites d'eaux usées mais surtout sur le projet d'assainissement de la rue de Liancourt.

Un nouveau projet pour la salle polyvalente !

La cuisine de la grande salle nécessite une réfection complète, les associations ont grand besoin d'une salle avec rangements pour leur matériel, le petit bâtiment qui abrite les tatamis est hors d'usage et devra être rasé.

Un projet est en cours de finalisation et a été approuvé lors de la dernière séance du Conseil Municipal.

AVANT PROJET - 2 JUILLET 2014 - ECHELLE : 1/100



COMMUNE DE CINQUEUX - EXTENSION DE LA SALLE DES FETES

Le mur vestige de la grande chapelle :



Ce mur, inscrit à l'inventaire des monuments historiques, nécessite des travaux pour en assurer la conservation.

Le permis de construire est obtenu, il faut maintenant lancer l'appel d'offres qui concernera des entreprises habilitées à travailler avec les monuments classés.



Nouveauté :

Nous souhaitons la bienvenue à **M. Frédéric MEUNIER** qui vient s'installer dans notre commune comme **infirmier diplômé d'Etat**.

Remplaçant de Mme Patricia CARBONNEIL, il dispense ses soins **à domicile 7 jours sur 7** ou au **cabinet sur rendez-vous** au 4 place Georges Tainturier à Cinqueux. Il est également joignable au 06 45 73 98 68.



Bibliothèque

La bibliothèque municipale sera fermée pour la période estivale 2014 du samedi 2 août à 12h au lundi 25 août inclus.

Elle sera ouverte dès le mardi 26 août à 16h30.

Tel : 03 44 32 15 38

Une équipe de trois bénévoles vous y accueille et vous propose des ouvrages récents et anciens ainsi que des DVD pour une cotisation annuelle de 7€ par foyer.



Bruit et utilisation des engins à moteur :

Arrêté municipal du 04 juin 1998 :

...“Article 2 : Les travaux de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques etc.... **peuvent être exécutés exclusivement :**

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30

Dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h...”

Merci de respecter ces horaires afin de préserver les relations de bon voisinage et la vie en collectivité.



Feux

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre est interdit.



Arrêté du Maire du 04 juin 1998 : Bruit

.....“Article 1 : sont interdits sur la voie publique, dans les lieux publics ou accessibles au public, les établissements recevant du public et les lieux de stationnement des véhicules à moteur, les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif et notamment ceux susceptibles de provenir de l'usage d'instruments de musique, sifflets, sirènes ou appareils analogues et de l'utilisation de pétard ou autres pièces d'artifice.

Une dérogation permanente aux dispositions du présent arrêté est accordée pour la fête de la musique, la fête locale, la fête nationale du 14 juillet et le jour de l'an.

Article 3 : les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.”



Déchets verts

Du 1^{er} avril au 28 septembre : une fois tous les 15 jours le mardi entre 5h et 15h en semaine impaire.

Pour les nouveaux arrivants : infos au numéro vert :
0800 006 935

Pour toute autre question :
Numéro vert du service des déchets de la CCPOH :
0800 60 70 01



TAILLES DES HAIES

Le débordement de la végétation sur le domaine public génère des risques pour la sécurité routière, le passage des piétons et le voisinage. S'il vous plaît, dans l'intérêt de tous,
TAILLEZ ET ELAGUEZ

ETAT CIVIL (communiqué avec l'accord des familles)

Naissances

TERGNY Valentin 17 janvier
VUKOVIC Adam 23 février
MERSIME Théa 28 mars
ZEDAM Acil 02 avril



Mariages



GODART Yann & JOLLY Katia 31 Mai
DRACZUK Bruno & GALDEMAR Aurélie... 21 Juin
TERGNY Matthieu & LAMBERT Céline..... 05 Juillet



Été des Ados avec la CCPOH

Renseignements au 03 44 29 48 80
ou par mail poleservies@ccpoh.fr

Carte d'Identité



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

Pour plus de renseignements <http://www.interieur.gouv.fr/>

Passage de la Balayeuse



Mardi 16 septembre & Lundi 15 décembre
Merci de ne pas stationner votre véhicule
dans la rue.

Recensement Militaire

Cette obligation est à effectuer dans les
trois mois qui suivent le seizième anni-
versaire.



Événements :

Commémoration du 08 mai 2014



Hommage rendu à nos sol-
dats qui ont donné leur vie,
lors des conflits de la deuxiè-
me Guerre Mondiale.

Le dépôt d'une gerbe, le re-
cueillement et le discours of-
ficiel ont précédé le chant de
la Marseillaise entonnée par
les enfants du groupe scolaire
des Eraines.

Cérémonie de l'Appel du 18 juin 2014

La municipalité a célébré la commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 (l'appel à la résistance du Général De Gaulle), sur la place Georges Tainturier, entourée des Anciens Combattants, des associations, du comité des fêtes, de la brigade de Gendarmerie de Brenouille et des habitants de la commune. Une gerbe de fleurs a été déposée, suivie de la lecture des textes officiels.



Cours d'ornithologie dans le Marais

Lors des journées «Oise Verte et Bleue » organisées par le Conseil Général, la Station Ornithologique des Marais de Sacy, présidée par Monsieur Michel Datin, a proposé de découvrir l'avifaune au coeur d'un des plus beaux sites naturels de l'Oise, situé au Sud-est de Clermont, que représente le Marais. L'identification des différentes espèces d'oiseaux, leurs états, leurs tailles, leurs poids, leurs baguages et leurs remises en liberté, ont passionné les personnes présentes.

Merci à toute l'équipe de la Station pour la découverte de cet univers.



Le Héron garde boeuf



L'envol du Martin-pêcheur



La Fauvette

Conduite à tenir devant un oiseau bagué de la Faune Sauvage :

L'oiseau est en vie ou non : contacter la Station Ornithologique des Marais de Sacy sur le site : soms-60@orange.fr ou par téléphone au : 06 30 54 63 01 , pour lui communiquer l'adresse et le numéro inscrits sur la bague.

L'oiseau est blessé : contacter l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage du département de l'Oise au 03 44 50 18 64 ou un Centre de Sauvegarde et de Soins des Oiseaux de la Faune Sauvage affilié à l'UFCS (ufcs120@aol.com).



Groupe Scolaire “Les Éraines”

Horaires de l'école

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|-------------|-------------|---|-------------|-------------|
| Enseignement Matin | 8h30-11h30 | 8h30-11h30 | 8h30-11h30 | 8h30-11h30 | 8h30-11h30 |
| Pause Méridienne | 11h30-13h30 | 11h30-13h30 | 11h30-13h30 | 11h30-13h30 | 11h30-13h30 |
| Enseignement Après-midi | 13h30-15h45 | 13h30-15h45 | Centre de Loisirs 13h30-18h30 | 13h30-15h45 | 13h30-15h45 |
| Accueil (Atelier) Périscolaire | 15h45-16h30 | 15h45-16h30 | | 15h45-16h30 | 15h45-16h30 |

Les enfants peuvent quitter l'école à 15h45 : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pour les enfants pris en charge de 15h45 à 16h30 une inscription sera obligatoire.*

Le mercredi : les enfants peuvent quitter l'école à 11h30, ou **être inscrits*** pour déjeuner à la cantine* et pour la fréquentation du centre de loisirs* l'après-midi.

****Seuls les enfants inscrits à la cantine, au périscolaire ou au centre de Loisirs seront pris en charge.***

Le service du périscolaire existant à ce jour sera maintenu : le matin à partir de 7h30 et le soir à partir de 16h30.

* (Se rapprocher de **la Directrice du Périscolaire**)

Au Gré du Fil

Reprise de l'atelier « au gré du fil » (patchwork-point compte-tricot) à partir du 10 septembre 2014.
Inscription dès maintenant au 06 84 52 10 70
Cotisation : 20 euros à l'année. Tous les mercredis de 14h à 17h et un samedi après-midi par mois.

Journée de l'amitié du 16 février

La 1^{ère} journée de l'amitié de la section : « au gré du fil » a eu lieu le 16 février 2014.

32 personnes passionnées de travaux d'aiguilles (17 adhérentes et 15 invitées extérieures) se sont retrouvées dès 9h à la salle du parvis.

Durant le moment d'accueil et pour certaines de retrouvailles, autour de café, thé et petits gâteaux, nous avons admiré les réalisations personnelles qui étaient exposées dans la salle.

Puis, nous nous sommes mises au travail.

Chacune devait réaliser un « bloc » de patchwork (petit panier) ou de point compté (fleur).

On pouvait aussi faire un « granny » au crochet.

Les explications, les modèles, les tissus etc.... avaient été préparés par les responsables de la section.

Vers 12h30, les participantes ont partagé un repas très frugal ! (chacune avait apporté un plat sucré ou salé). Le buffet était l'occasion d'échanger de délicieuses recettes !

Notre travail nous attendait après ce moment de détente... Vers 16h, un tirage au sort a permis de désigner les heureuses gagnantes : Josie et Glwadys. Elles doivent maintenant assembler les blocs pour réaliser l'ouvrage final ! Après goûter et le rangement de la salle, les « cousettes » se sont séparées heureuses d'avoir passé une très bonne journée.

Nous recommencerons l'année prochaine !

Merci à la municipalité de nous avoir prêté la salle du parvis. Les tables et la déco furent installées le samedi à 16h par 3 adhérentes motivées !





Le bureau du Comité des fêtes se compose de :

- Frédéric REUBRECHT, Président
- Céline LEDENT, secrétaire
- Jérôme LEGRAS, trésorier

Lors du récital de M. CASALTA malheureusement pas assez de participants mais les personnes présentes ont passé un agréable moment en chanson et n'ont pas été déçues par les performances de M. CASALTA ; n'oubliez pas que sans les participants, les repas récitals et autres manifestations ne se feraient pas.



Pour le thé dansant du mois de juin, les convives sont venus nombreux et ont passé un dimanche après-midi avec de belles danses et beaucoup de sympathie.

Merci aux participants en espérant le refaire.

A venir :

◇ Le 14 juillet nous serons auprès de la mairie pour l'animation musicale du repas

- ◇ En octobre ou novembre peut être une soirée repas sur le thème tartiflette on vous donnera plus d'information au moment venu
- ◇ En décembre le fameux défilé du père Noël
- ◇ En mars 2015, salon de printemps (gastronomie, artisanat, art)

Pour toutes personnes désirant s'inscrire ou se renseigner contact ci-dessous soit par mail à l'adresse suivante : comitefetescinqueux@sfr.fr soit par téléphone au 06 29 13 53 72 (M. REUBRECHT)

Association Amitié et Loisirs

Janvier 2004 - Janvier 2014, déjà 10 ans...

Cet anniversaire a été fêté dignement par un repas le jeudi 23 janvier dernier. Auparavant, l'assemblée générale avait reconduit pour deux ans le bureau en place.

Les réunions ont lieu chaque jeudi près midi à partir de 14 heures. Divers jeux sont proposés aux adhérents et un goûter clôt ces moments de rencontre.

De plus, chaque mois un repas réunit tout le monde autour d'une joyeuse tablée. Deux fois l'an nous proposons des sorties. Les dernières nous ont conduit au musée de la nacre à Méru et au musée de l'aviation à Warluis. Fin mai, c'est à Veules les Roses pour une agréable journée en bord de mer (visite guidée du plus petit fleuve de France) puis visite d'un C.A.T.

L'association organise aussi un loto, il a lieu en avril. Plusieurs habitants de Cinqueux ont eu la chance de gagner lots et bons d'achat mis en jeu. Rendez-vous à l'an 2015.

Si vous voulez connaître Amitié et Loisirs, venez nous rejoindre le jeudi, vous y serez bien accueillis.

Le Bureau.





SPECTACLE 2014

**Qui avait pour thème
« LA DANSE »**

14 chorégraphies se sont succédées.

**Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle,
et tout particulièrement Andrew WILSON
qui a mis ce spectacle en lumière avec beaucoup d'effets spéciaux.**

Nous vous attendons au FORUM des associations le dimanche 14 septembre 2014 de 10 H à 18 H, inscriptions, réinscriptions, renseignements divers.

NOUVEAU :

RYTHM et AEROGYM est labellisé SPORT SANTE, nous pouvons accueillir des personnes atteintes de pathologies diverses ayant un minimum de condition physique pour la reprise d'une activité physique en association.

L'activité physique influe de manière positive sur de nombreuses pathologies :

- Diabète type 2
- Cancer
- Maladies cardio-vasculaires
- Obésité

De plusieurs facteurs de risque associés :

- Surpoids
- Hypercholestérolémie
- Hypertension

www.sites.google.com/site/rythmcinqueux





INFOS DU COYOTES COUNTRY CLUB DE CINQUEUX

L'association Coyotes Country Club de Cinqueux reprend ses cours de Line Dance Country, le 1 septembre 2014.



Vous souhaitez essayer un cours pour débiter : **Le premier est Gratuit !**

Vous voulez tout de suite intégrer le cours :
Les jours & horaires de Débutant sont :

Le mardi : Salle du Parvis – Parking de l'Eglise – Rue Yvonne Drouin 60940
Cinqueux de 10h30 à 11h45 ou de 17h15 à 18h30

Et (ou)

Le Mercredi : Grande Salle polyvalente – Espace Maurice Guerlin - Cinqueux
de 19h20 à 20h35

Note : Vous pouvez venir à 1 ou 2 cours par semaine, c'est vous qui choisissez ! (Nous organisons aussi de nombreux stages, des bals, des démonstrations.)

STAGE SPECIAL DEBUTANT : le Dimanche 21 Septembre 2014 de 9h15 à 12h15 (tarif : 7.00 €)

CHAMPIONNAT INTERNATIONAL U.C.W.D.C DU 27 AU 29 JUIN 2014

5 adhérentes et notre professeur participent au concours *The City of Light U.C.W.D.C au Plessis Robinson*
Sergine Fournier – Kellie Fournier – Valérie Bion – Isabelle Gambart – Annie Clancou – Corinne Judlin
Nous leur souhaitons le meilleur résultat ! (Communiqué des résultats à la rentrée.)

Pour tous renseignements contacter :

Corinne : 06 12 45 38 63 - Dominique : 06 31 71 08 92 – Sergine : 06 73 56 03 45
& sur le site <http://coyotescountryclub.wix.com/cinqueux>



Siège social: Mairie de Cinqueux 60940 - 10 place Georges Tainturier
Agrément N° 0602 00 6873 du 15.11.2004-Agrément jeunesse et sport N° 0660285
du 17.05.06. Siret 483 450 359 00011-Code APE 9329Z

Section Gymnastique Volontaire

Présidente : Maryse Leclercq

Nous rappelons les horaires de nos séances :

TOUS LES MERCREDIS DE 18H15 à 19H15 à la petite salle Maurice Guerlin

Nos séances sont ouvertes à tout le monde.

N'hésitez pas à amener vos amis et connaissances.

Vous pouvez toujours assister à une séance pour vous donner un aperçu des cours.

Bienvenu parmi nous, à bientôt peut être.

Reprise le Mercredi 10 Septembre





BROCANTE

C
I
N
Q
U
E
U
X

DIMANCHE
14 septembre 2014

de 6h30 à 18h00

Organisée par l'Amicale Sports et Loisirs

INSCRIPTIONS

Salle BELLEVUE

13, rue Yvonne Drouin (parking de l'Église)

Vendredi 4 juillet de

14h à 18h

Vendredi 29 août de

16h à 19h

Samedi 6 septembre de

10h à 12h

Vous munir de votre carte d'identité

Tarif au mètre : Cinquatiens 3 €
Extérieurs 4 € / Professionnels 5 €

Minimum de réservation 3 mètres

Vente des emplacements sur plan à l'inscription

Programme ouvert aux particuliers et

brocanteurs professionnels

Pas de métier de Bouche

Renseignements : 06 15 76 44 65

Circulation et Stationnement réglementés par arrêté municipal

RAPPEL des INSCRIPTIONS

Vendredi 4 juillet de 14h00 à 18h00

Vendredi 29 août de 16h00 à 19h00

Samedi 6 septembre de 10h00 à 12h00

Salle Bellevue

13, rue Yvonne Drouin

1er étage

FORUM des ASSOCIATIONS

Dimanche 14 septembre
de 10h00 à 18h00

Venez rencontrer les sections qui
vous présenteront leurs activités
sportives ou culturelles

CINQUEUX
Journée Sportive et de Rencontre

**11ème FORUM
des ASSOCIATIONS**
De 10 H 00 à 18 H 00

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2014

ANIMATIONS et STANDS :

- CYCLOTOURISME
- DANSE COUNTRY
- JUDO
- PETANQUE
- AU GRE DU FIL
- RANDONNÉE PÉDESTRE
- RYTHM et AÉROGYM
- Associations diverses

www.sites.google.com/site/amicalecinqueux

Venez nous rejoindre
au Centre Bourg

03 44 72 98 48

**2ème Marché
de Noël**
Artisans et Créateurs
CINQUEUX

Dimanche 7 décembre

Espace Maurice Guerlin
10h à 18h

Entrée libre

Nombreux Exposants

Restauration sur place

www.sites.google.com/site/amicalecinqueux

BIENTÔT

Si vous souhaitez présenter vos œuvres
Prenez contact au
06 15 76 44 65

www.sites.google.com/site/amicalecinqueux



MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,
DES COLLECTIVITÉS
LOCALES ET DES
TERRITOIRES
RURAUX

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !

LA
SÉCURITÉ
PAR TOUS ET
POUR TOUS



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VAGANCES

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.
Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.



56-DKOM



En période de fortes chaleurs ou de canicule

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour
tout en assurant une légère ventilation et ...



Je ne sors pas
aux heures les
plus chaudes.



Je passe
plusieurs heures
dans un endroit
frais ou climatisé.



Je maintiens
ma maison
à l'abri de la
chaleur.



Je mange
normalement
(fruits, légumes,
pain, soupe...).



Je bois environ
1,5 L d'eau
par jour.
Je ne consomme
pas d'alcool.



Je donne
de mes nouvelles
à mon entourage.



Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...



Je ne fais
pas d'efforts
physiques
intenses.



Je ne reste pas
en plein soleil.



Je maintiens
ma maison
à l'abri de la
chaleur.



Je ne consomme
pas d'alcool.



Au travail, je suis
vigilant pour
mes collègues
et moi-même.



Je prends
des nouvelles de
mon entourage.



En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
<http://www.sante-sports.gouv.fr/canicule/>

www.meteo.fr ou 32 50 (0,34€/minute)

